L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:

VENDREDI MATIN, 28 AVRIL 1837.

[illegible] avec regret que nous nous sommes aperçu [illegible] qui s'est glissée dans notre article intitulé [illegible] Lopez", publié dans l'Abeille d'hier, [illegible] vers la fin du 4ème alinéa: "Por[illegible] service des Etats-Unis, qui venait [illegible] rayé du rôle de la marine par un jugement de la [illegible] &c. Le fait est entièrement incor[illegible] — [illegible] au service du Mexique. Por[illegible] ambassadeur des Etats-Unis à la [illegible] faire connaître une erreur aussi [illegible].

NOUVELLES DU NORD.

Naufrage. — [illegible] le Courrier [illegible] 25 [illegible]

Le [illegible] Charles[illegible] 14 [illegible]

Crise commerciale. — [illegible] New-York [illegible]

[illegible]

INCENDIE DE LA BOURSE.

[illegible]

NOUVELLES DIRECTES DE FRANCE PLUS RÉCENTES D'UN JOUR.

[illegible] Burgundy [illegible] New York [illegible]

[illegible]

Bayonne, 16 mars. [illegible]

[illegible]

[illegible] datée de Pampelune, le 10 mars.

[illegible]

Les chasseurs à cheval sont maintenant à Lerin, leurs postes avancés joignent [illegible] avec les postes avancés des lanciers [illegible] sur la route d'Estella. Les généraux [illegible] concentrent leurs forces autour de Puente de la Reyna, protégeant ainsi Estella contre l'attaque des troupes du général Saarsfield, mais laissent en même temps la route de Tolosa ouverte au corps du général Espartero qui sans doute ne tardera pas à prendre avantage de ce mouvement important. L'ennemi au lieu d'établir la base de ses opérations [illegible] une petite échelle, et a [illegible] manière favorisé de beaucoup le plan adopté par les généraux de la reine.

Extrait d'une lettre datée de Saint Jean de Luz, le 1 mars.

Hier, à 4 heures de l'après-midi, j'appris que les Christinos avaient pris possession de la cuverie et de la montagne de S. Marcos, et qu'ils avaient [illegible] l'évacuement Renteria. A 4 heures du soir cette nouvelle fut confirmée. On [illegible] qu'une colonne de Christinos partira [illegible] de Renteria, dans le but d'attaquer [illegible]. La matinée s'est cependant écoulée sans que nous ayons entendu le bruit du canon. Durant toute [illegible] la pluie a tombé par averses, et elle dure encore. Nous approchons de l'équinoxe, et cette considération, comme beaucoup d'autres, devant engager l'armée de la reine à mettre promptement à exécution le plan de campagne.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE AMERICAIN.

La communication suivante du gouvernement de Washington publiée dans le Globe du 21 du courant sera lue avec intérêt par tous ceux qui expédient des marchandises pour les ports du Mexique et du Texas et ceux du Pérou et du Chili, et par tous les capitaines de bâtiments engagés dans la navigation de ces pays.

OFFICIEL.

Département de l'Etat, 20 avril 1837.

Une guerre étant actuellement engagée sur le golfe du Mexique entre le gouvernement mexicain et le Texas, et des hostilités [illegible]

[illegible]

Articles du traité entre les Etats-Unis et le Mexique.

Art. XVI. [illegible]

[illegible]

Art. XVII. [illegible]

Art. XVIII. [illegible]

Art. XIX. [illegible]

Art. XX. [illegible]

Art. XXI. [illegible]

Art. XXII. [illegible]

Art. XXIII. [illegible]

Art. XXIV. [illegible] les mêmes clauses [illegible]

AUTRE NOUVELLE TRES IMPORTANTE POUR LE COMMERCE.

Nous lisons dans le Globe de Washington du 18, que le consul des Etats-Unis [illegible] Guayra a adressé une communication officielle au département de l'état, l'informant qu'en conséquence de la pénurie qui règne au Venezuela, le gouvernement de cette république a lancé un décret, autorisant l'importation du maïs, du riz et de grains de toute espèce, libres de droits, dans les ports de La Guayra et de Porto Cabello durant les 6 mois qui suivront le 11 de mars 1837.

EN débarquement du bateau à vapeur St Lo[illegible] 2,00 [illegible] première qualité, à vendre [illegible]
27 av R. GRONING & Co.

☞ Mr. Williams, [illegible] des Louis XVIII et Charles X, et [illegible] de la Gazette de [illegible] se calomnie publiée dans le numéro de cette feuille du 24 de ce mois, [illegible] une heure très avancée.
Rue du Canal No. 11.

☞ Les personnes suivantes se sont portées candidats comme membres du conseil de la ville Lafayette lundi, 1er mai prochain.

P. Harty,
C. Delahoussaye,
W. W. Steward,
H. Boisson,
A. Thomas Jr.
P. Hansna,
J. Mensman. 27 av

Mr. L'EDITEUR,

Veuillez annoncer que M. Emanuel Roux, sera soutenu comme candidat pour représenter le 3me district, en remplacement de M. B. Planche démissionnaire, par un grand nombre de votans.

DERNIERES DATES.

Boston	14 avril	Tampico	24 mars		
New York	21 avril	Mexico	21 mars		
Philadelphie	21 avril	Londres	17 mars		
Baltimore	21 avril	Liverpool	18 mars		
Washington	20 avril	Paris	17 mars		
Charleston	22 avril	Havre	18 mars		
Havane	10 avril	Bordeaux	13 mars		

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON D'HIER

158 balles Louisiane,		8
15 do	do	9
44 do N. Alabama, une récolte.		6
217		

NEW-YORK 20 avril.

VENTES D'ACTIONS.

80 actions banque des Etats-Unis, comptant 114 1/2
100 do do do do do do 113

PHILADELPHIE, 19 avril

Ventes d'actions.

14 actions banque des Etats-Unis 115 1/4
72 do do do do 115 1/2
3 do do do do 115
15 actions de la banque du gaz de la Nlle-Orléans do.

NEW YORK, 19 avril 1837.

COTONS — Les [illegible] 816, Mobile 5e. Floride 641, Caroline du Sud 215, [illegible] Nord 190 [illegible] 221; total 8027 balles.

BOURSE DE PARIS, 17 mars.

Cinq pour cent 105 [illegible] 85 [illegible] Actions de la banque 2410.

HAVRE, 15 mars 1837.

COTONS — [illegible]

[illegible]

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

AVIS.

LES [illegible] Nouvelle-Orléans, le 28 avril 1837.

S. S. AMAND, }
L. [illegible] } Assesseurs.
23 avril L. [illegible]

LES soussignés [illegible] nouvellement reçus de France et par le ship Vicksburg de New York, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à leur magasin.

[illegible]

Bas de soie brodés, noirs et blancs, français,

[illegible]

Cols et pèlerines brodés, mousseline et batiste bien assortis,

Cravates de soie en couleur pour hommes et pour femmes, [illegible]

Jolies caisses chapeaux de paille d'Italie, assortis, et en grand assortiment [illegible]

En magasin, deux [illegible] cuivre, montés, brass [illegible]
28 av SOULET, VIGNIE & Co.

CHAPEAUX, [illegible] assortiment complet de ces articles propres au commerce de la campagne, à vendre par FROST & Co.
28 av rue de la Douane.

SUCRE — 50 [illegible] Barrils [illegible] blancs et rouges. Farine, Porc, [illegible] et Wiskey. 150 barils de farine superfine, 100 barils mess prime porc, 500 barils Saindoux, 225 barils de wiskey rectifié, à vendre par G. DORSEY.
28 avril rue de la nouvelle Levée.

LETTRES de [illegible] New York, à vendre par 27 av KENNEDY, DUREL & Co.

A VENDRE par le soussigné — En débarquement du navire Dijon,

150 demi barriques vin blanc Sauterne et haut Barsac
16 barriques vin rouge, Mouton Ferrand.
50 do vin rouge St Julien
100 caisses vin St J[illegible] St Estéphe.
55 caisses vin rouge, Château Margaux.
112 caisses vin blanc, Sauterne.
100 caisses liqueurs assorties, surfines,
100 caisses cerises.
18 caisses prunes
600 paniers vin de [illegible]
400 futailles eau-de-vie.
28 avril DUSSAUT, fils aîné, 77, St Louis

BRODEQUINS [illegible] reçus par le navire Vaudois [illegible] un assortiment de toiles [illegible] souliers pour dames, jaconas, mousselines, satins et autres, 6 harpes, fichus, linge et autres articles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, No 132 rue Royale, entre Toulouse et St Louis.
27 av

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE 30 AVRIL.

La deuxième représentation de

TERESA,

Drame en 5 actes, d'Alexandre Dumas.

Suivi de la 21e représentation de

ZOE

OU

L'AMANT PRETE,

Vaudeville en 1 acte, de Scribe.

On commencera à 7 heures précises.

Mardi, 2 mai.

Au bénéfice de M. St. Albin,

RICHARD DARLINGTON,

Drame en 8 tableaux, suivi de

LA SAVONNETTE IMPERIALE

Ou un Mariage sous Napoléon,

Vaudeville en 2 actes.

LEGION LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans 28 avril 1837.

CONFORMEMENT à la loi, la légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la place d'armes, le dimanche 28 de mai à 10 heures du matin, pour une revue d'inspection.

Les officiers commandant les compagnies, remettront à l'inspecteur un contrôle du nombre effectif de leurs compagnies.

Chaque commandant de compagnie devra au moins une heure avant la revue, envoyer un détachement sur la place, pour fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier général J. B. Plauché, commandant la légion.

24 avril D. AUGUSTIN, aide de camp.

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de [illegible] pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans — Présent l'honorable Charles Maurian, juge — No 9550 — [illegible] W. Johnston contre ses créanciers et les créanciers de Jonas, Robeson & Co. — La cession des propriétés du pétitionnaire a été acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et des créanciers de Jonas Robeson & Co. et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers aura lieu au bureau de Wm. Boswell, notaire public, le 9 mai prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, ainsi que de la raison Jonas, Robeson & Co., et toute poursuite contre sa personne et contre la société de Jonas, Robeson & Co. [illegible] — Bureau du Greffier — N Orléans 27 avril 1837.
28 av A. GUYOL, dép greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du [illegible] District Judiciaire — Lundi 25 Avril 1837 — Présent l'hon. Charles Watts — Veuve Barrau [illegible] contre ses créanciers — No 12,215 — [illegible] de N B Le Breton [illegible]

[illegible]
[illegible] JNO L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE — Paroisse St Bernard — Cour des Preuves — Succession de Barthélemy [illegible]

[illegible] ROUSSEAU, juge.
28 av — 5 fps

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du premier District [illegible] Young contre [illegible]

[illegible]
P. LEBLANC
28 av — 3 Député Gr. [illegible]

[illegible] S. Pierre et Trème, [illegible] P. J. MAURICE [illegible]
28 avril

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

D[illegible] 133 [illegible] par M. John [illegible]
27 av — 6 J. A. [illegible]REL, secrétaire.

AVIS — [illegible] rue St Louis, No [illegible]
27 avril — 6

AVIS — [illegible]
27 av — 3

HABITS A LA MODE.

LES [illegible] FRANCISCO PRADOS & Co.
27 av — 1

A VENDRE [illegible] JOHN MARASOVICH.
27 av — 2

VINS — [illegible] Château Margaux [illegible] 50 caisses [illegible] Chambertin Romanée [illegible] 450 [illegible]
27 av LUSSAN & LONGIS, 65 rue St Louis.

AVIS — [illegible] de ne pas négocier [illegible] M. Baron & Ferishd, [illegible] en 1836 payable à 12 mois [illegible] D H TWOGOOD,
27 av — 3 21, rue du Canal.

Aux Marchands, Notaires et autres.

UN [illegible]
27 [illegible]

RECU [illegible] E. LEFEBVRE & Frère.

VENDU [illegible] ANTONIO RIVAS.
27 av — 2

RECU [illegible] du Havre et à vendre par les soussignés.
200 paniers Champagne et Nectar mousseux de Lambert & Co.
100 do Bourgogne mousseux Fly Brand
25 caisses [illegible] de Coin de Nantes,
20 caisses [illegible] de Paris.
A. DELASSUS & MONTREUIL.
27 av — 4 No 12 rue de la Nlle Levée.

ASSOCIATION CATHOLIQUE de la Nouvelle Orléans pour venir au secours des Orphelins. L'assemblée des membres de cette association, [illegible] à l'élection des directeurs pour l'année ordinaire, sera tenue dimanche prochain, dans la salle des Ecoles publiques, rue Condé, entre les rues [illegible] et Hôpital, à 3 heures de l'après midi. Il est à désirer que tous les membres s'y rendent.
Par ordre.
27 av J. A. McKAY, secrétaire.

$20 DE RECOMPENSE.

Partie de chez le soussigné, depuis trois semaines la négresse SALY, âgée d'environ 20 ans, taille 5 pieds 6 pouces [illegible], elle est coiffeuse, parlant français et anglais. [illegible] sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné encoignure des rues Royale et du Quartier, ou à l'office des geôles de cet état.
27 av — 5 CHOUDUC MONTREUIL.

AVIS — Les livres de souscription au canal de navigation du Lac Borgne, sont ouverts le 20 de ce mois au bureau de M. P. J. Tricou, rue St. Louis, entre Bourbon et Roy, le sous l'inspection de MM. P. J. Tricou et Le Dovigneaud.

Par ordre des commissaires.
6 av L. DUVIGNEAUD, secrétaire.

EN débarquement du navire Moscow, de Marseille et à vendre par les soussignés.
5 balles bouchons pour dame-jeannes, en sacs de 30
20 do do longs, et [illegible] pour bouteilles,
5 do do pour fi[illegible] et tafpettes,
3 barriques vins de Marseille, marque de Bergasse
200 paniers d'huile d'Olive de Plagniol,
100 demi paniers do do do
500 caisses vin Muscat de Frontignan,
[illegible] do do de Lunel,
150 barils vin [illegible] Madère,
15 do vin [illegible]
50 do vin de [illegible]
50 balles amandes [illegible]
100 caisses fruits à l'eau de vie,
150 do liqueurs assorties,
A. DELASSUS & MONTREUIL.
27 av — 4 No 12 rue de la Nlle Levée.

SEL — En débarquement et à vendre par H. C. CAMMACK,
10 av rue Gravier, No. 68.

$50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie de chez le soussigné vers le 15 décembre, MARIE ANNE ALIAS VINA, mulâtresse de 17 ans, légèrement marquée de petite vérole, parlant français et anglais, d'une bonne figure, un peu grande, baissant les yeux lorsqu'on lui parle, appartenant autrefois à Mr. Goodrich bijoutier dans la rue de Cartres, et dernièrement à Mr. Swain, l'apothicaire rue du Canal. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la logera en prison. GEO A BOTTS.
28 avril

$50 DE RECOMPENSE

Seront donnés à quiconque fera loger dans une des geôles de l'état, en donnant avis à M. J. B. B. Vigné, en ville, ou à M. Urbain Plauché, au faubourg Annonciation, le griffe Creole, nommé Eugène, taille de cinq pieds 6 pouces appartenant à M. François Bastet 28 av

10 Piastres de Récompense — Partie marronne environ 4 semaines, la négresse POLCIEN, de 29 ans, 5 pieds de hauteur une marque sur la joue gauche, née à la ville de la Nouvelle Orléans, parlant seulement français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera ou la mettra à la geôle de la ville.
27 av — 3

Bureau de la presse à coton à vapeur de la Levée. — Nouvelle Orléans 19 avril 1837. — Cinquante piastres de récompense seront données pour l'arrestation et livraison du nègre EDMOND COLEMAN.

Il s'est sauvé la nuit dernière et était habillé d'une veste foncée et de pantalons de cotonade bleue; il portait un chapeau de paille. Sa taille est de 5 pieds 5 ou 6 pouces, d'une forte carrure. Il est âgé d'environ 25 ans. Il doit avoir des anneaux en fer aux jambes; il avait été arrêté lundi dernier et on lui avait mis des chaînes, dont partie a été retrouvée.

S'adresser à D. F. GUEX,
21 av — 6 3ps secrétaire.

SUCCESSION DE QUESSAIRE h. c. l. — Vente par le Régistre des Testamens — Lundi vingt neuf mai midi huit cent trente-sept, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 avril 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Dessources Laurent Quessaire, h. c. l. décédé, la Propriété foncière ci-après décrite:

Un Lot de Terre situé au faubourg Tremé, rue St. Philippe, entre les rues Claiborne et Robertson, mesurant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, étant la moitié plus près du quarré du la ville d'un certain lot de 60 pieds sur 120.

Conditions de la vente: La moitié comptant; un quart à quatre mois et demi, et l'autre quart à neuf mois et le tout pour billets endossés à satisfaction et par une hypothèque jusqu'au parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, régistre des testamens.

L'acte de vente se passera pardevant Th. Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 avril

MELASSE. — 150 barils, en bon ordre, à vendre sur la levée. S'adresser à J MATERRE.
26 avril

IL a été perdu, un billet tiré par J. B. Lovoux, à l'ordre de, et endossé par M. Maher, daté du 10 avril à 60 jours, de la somme de $205 25. Le paiement en a été arrêté; on prie ce qui pourrait l'avoir trouvé de le remettre au no 16 rue de Poydras. 26 av — 3

AVIS — On demande pour une petite famille française, un bon cuisinier, s'adresser vis à vis le no 191 rue St Joseph. 26 av — 3

CHAPEAUX DE SOIE — 30 caisses de chapeaux de soie noir, des dernières modes, à vendre par J. EVANS & Co.
26 av rue de Chartres no 10.

SUCRE — 51 boucauts [illegible] à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
26 av rue de la Commune no 31.

MELASSE — 44 barils en bon ordre à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
26 av rue de la Commune no 31

AVIS. Les soussignés viennent de recevoir de New York un grand assortiment d'habillemens faits, consistant en levites de mérinos, de drap d'été et [illegible], habits de mérinos, de [illegible] [illegible] de toutes les couleurs [illegible] Nos 179, entre Toulouse et St. Pierre.
26 av REINECKE, DELERY & Co.

LE soussigné étant sur le point de quitter la ville, prie les personnes à qui il peut devoir, de présenter leurs comptes pour être soldés et ceux qui lui doivent de venir régler.
26 av — 3 FELIX TRILLES.

CHAPEAUX blancs de Russie, une grande quantité de caisses de chapeaux d'hommes de feutre, à vendre par J. EVANS & Co.
rue de Chartres no 10.

CHAPEAUX — Les soussignés ont en magasin 200 caisses de chapeaux pour le commerce de la ville et de la campagne, de toute description, à vendre à des prix modérés.
26 av J. EVANS & Co. 10, rue de Chartres.

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, etc. arrivés par le navire Liverpool, et à vendre [illegible] pour le commerce, à vendre à bon marché par FROST & Co.
26 av no 8 rue de la Douane.

LE soussigné vient de recevoir [illegible] ouvrages de France, les ouvrages suivants: Œuvres de [illegible], 26 vol. [illegible] Buffon, œuvres et mémoires de lord Byron, œuvres de B[illegible], œuvres de C. Delavigne, de Victor Hugo, de Jacob, de J J Rousseau, de Voltaire. Histoire de l'Egypte sous Mohammed Aly par Begin. Régénération de la Grèce, par Tocqueville, Voyage autour du monde. Histoire des Girondins; Histoire de Napoléon par Norvins; Histoire de la Révolution française, par Thiers; Œuvres de Barthélemy & Méry; Supplément au Dictionnaire de l'Academie; Magasin Pittoresque 1836. Mémoires, Mémoires de Napoléon; Mémorial de Ste. Hélène. Théâtre de Scribe et un grand nombre de nouveautés. ALFRED MORET,
Rue Royale, no 130, entre Toulouse et St. Louis.
26 av — 27

AVIS — Les propriétaires de terrains situés sur le bord du [illegible] paroisse, [illegible] de Jefferson le 25 avril 1837.
26 av — 10 R. BEAUVAIS, syndic.

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du premier District Judiciaire — [illegible] Mr. [illegible] contre ses créanciers, No 12,992, [illegible] M. C. McMillen, [illegible] L. W. LEWIS, Greffier.

44 TONNEAUX [illegible] 18 douzaines [illegible] 5 caisses chapeaux de paille, et 6 douzaines [illegible] de la goélette Célestine [illegible]
JOSEPH PRATTS & Co.

MADEMOISELLE Annette Kroll, successeur de Mde Bragot, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle ouvrira lundi prochain, 24 avril, un assortiment de chapeaux blancs en paille et en crêpe pour jeunes demoiselles, [illegible] et autres articles de [illegible] France.

Rue Royale, entre Toulouse et St Louis, maison du docteur Lambert. 25 av — 3

GOUDRON DE CHARBON — Les nombreuses [illegible] ceux qui connaissent ses excellentes qualités [illegible] un article indispensable pour la conservation du bois [illegible] brique, etc.

Ce goudron de prix peut se trouver en quantité suffisante à l'établissement du gaz de la Nlle. Orléans [illegible] planteurs de la Louisiane et du Mississippi.

On reçoit les ordres au bureau du gaz, passage de la Bourse. 25 av — 3

PHILOSOPHIE.

MR J. MANGEART, professeur de Philosophie de l'Université de France, se propose de faire en cette ville un cours complet de philosophie morale, intellectuelle et morale. Ce cours commencera le 1er mai prochain, et sera terminé en cinquante leçons. Les jeunes gens qui, pour compléter leurs études, désireraient suivre ce cours, sont invités à s'inscrire de midi à une heure, au domicile de M. Boyer chef d'institution, rue Royale no. 166, entre Conti et Bienville. 24 av — 3,3ps

AVIS. — Mr. Joseph Cauvin, prévient ses amis et le public, qu'il vient de faire l'acquisition du Café du Commerce, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, appartenant ci-devant à M. Bronze. Il continuera comme son prédécesseur à fournir les meilleures liqueurs et vins qu'il lui seront demandés, on trouvera dans le dit établissement des déjeuners de toute espèce, du café au lait ou au chocolat, avec beurre et œufs, à toute heure du jour.

Il se chargera à dater du 1er. mai prochain, d'envoyer en ville, des glaces et sorbets à tous parfums, et les personnes qui en désireront en trouveront constamment dans l'établissement.

M. J C par l'expérience qu'il a acquise dans cette branche de, nombre d'années, fera tous ses efforts pour mériter le patronage du public. 24 av — 3,3ps

CAFE de la Havane — 100 sacs, 1ere qualité, en débarquement du brick Morris Cooper, en magasin, à vendre par JOSEPH PRATS & FILS.
25 av

DELAHOUSSAYE, PLANCHARD & Co.

ENCANTEURS,

10 av 27 Passage de la Bourse.

Lithographie de l'Abeille.

LE soussigné, Directeur de la Lithographie de l'Abeille, a l'honneur d'informer Messrs. les Notaires, Architectes, Propriétaires, que toutes les copies d'actes notariés, lettres, circulaires, reçus et généralement tout ce qui est du ressort de l'écriture, s'exécute dans cet établissement avec toute la promptitude possible et à des prix très modérés; également les plans, les vues de campagnes, cartes de géographies, &c., enfin tout ce qui est du ressort de cette nouvelle branche d'industrie.
14 av — 27 P. LANGLUME.

CAFE — 400 sacs café vert de la Havane, 1re qualité, à vendre par R H WHITE, 34 rue Gravier.
22 av

R. H. BRUNET, Encanteur.

TIENT SON BUREAU AU

No. 91 Rue de la Commune.

3 avril — 3m

L. DEPOORTER.

DENTISTE,

Rue St. Louis, No 61. 9 mars — 6m

LE docteur Marchand, de la faculté de médecine de Paris, et de l'université du Maryland, ancien élève des hôpitaux civils de Paris, etc. a l'honneur d'offrir ses services à ses amis, connaissances et au public généralement dans les différentes branches de sa profession.

Il réside rue Royale, no 187 entre Toulouse et St. Pierre, où on pourra le consulter de midi à 2 heures, tous les jours. 13 av — 12,3p

AVIS — Le soussigné, duement nommé par la cour des preuves de la Nouvelle Orléans, curateur de la succession de James Fox Durand, notifie à toutes les personnes qui devront à la succession, de payer sans délai, et tous ceux qui auront des réclamations de présenter leurs titres. Jos. B. LOTHROP,
[illegible] no. 26 Vieille Levée.

Ventes par le Shérif.

Richard Russell contre George R. Wright.

COUR DE DISTRICT — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le mercredi, le 31 mai prochain à une heure de relevée.

Le droit de Chief Justice Marshall avec agrès apparaux etc. Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant.
28 av FRED. BUISSON, shérif.

F. Le Bleux vs W. G. Hunn.

COUR DE PAROISSE — En vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, il sera vendu le Mardi, 2 mai prochain, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, à une heure de relevée,

Deux esclaves, William, âgé d'environ 23 ans; Richard, âgé d'environ 14 ans, saisis arrêtés dans cette affaire.

Conditions de la vente: Six mois de crédit, en billets endossés et hypothèque spéciale.
21 av — 3 F. BUISSON, shériff.

François Gutierrez vs. Charles Trémoulet.

COUR DE DISTRICT — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et du consentement des parties, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en cette ville, le mercredi 3 mai prochain, à une heure de relevée:

Un lot de terre situé au faubourg Washington, [Quartier Duralde] désigné au plan dudit quartier sous le numéro 3 de l'îlet no 1, mesurant 44 pieds 9 pouces sur une ligne de face à la rue du Congrès, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Un autre lot désigné sous le numéro 3 de l'îlet no. 2, mesurant 44 pieds 9 pouces sur une ligne de face à la rue de l'Indépendance, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette criée étant la seconde et dernière, lesdits lots de terre seront adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon avec suffisante sécurité et portant 8 pour cent d'intérêt et hypothèque sur lesdits lots de terre jusqu'à parfait paiement.
18 av FRED BUISSON, shérif.

Alexander Milne Sr contre Andrea Dimitry.

COUR DE DISTRICT — En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le vendredi le 12 mai prochain, à une heure de relevée.

La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

Trois lots de terre situés dans la ville de Milneburg au lac Pontchartrain, désigné sur un plan original de la dite ville, dressé par L. Bringier, arpenteur général, le 16 mai 1831, et déposé en l'office de C. Pollock not. pub. désigné par no 3 dans l'îlet no 5, trois dans l'îlet no 36, et quatre dans l'îlet no 179. Les dimensions suivantes ayant mesure française.

Le lot no trois mesure soixante pieds de face à l'avenue de Washington, entre les rues Amérique et Colombia, sur une profondeur de 126 pieds 9 pouces.

2e Le lot no trois dans l'îlet 36 mesure soixante pieds de face sur la rue des Champs Elisées, entre les rues Franckfort et Colombia sur une profondeur de 120 pieds.

3e Le lot no quatre dans l'îlet 179, mesure soixante pieds de face à la rue Frankfort, entre les rues Hambourg et Madison, sur une profondeur de 150 pieds.

Conditions: comptant
8 av FRED. BUISSON, shérif

Alexander Milne Sr. contre J. Bte. Montagne.

COUR DE DISTRICT — En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de [illegible] Chartres, en cette ville, le vendredi, 12 mai prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite audit ordre de saisie et de vente comme suit, savoir:

Trente huit lots de terre situés dans la ville de Milneburg, au lac Pontchartrain, dans cette paroisse, désigné sur un plan original de ladite ville, dressé par Le Bringier, arpenteur général, le 16 mai 1831 et déposé en l'étude de C Pollock, notaire public, désigné par les nos un, deux, trois et quatre, composant le lot no quatre vingt, de l'Ilet nos 112, contenant dix lots nos un à dix inclusivement.

L'ilet no 181, contenant 12 lots nos 1, à douze inclusivement.

L'ilet no 187, contenant 12 lots d'un à douze inclusivement, avant mesure française, les dimensions suivantes, savoir:

1. Les quatre lots composant le no 80, mesure chacun, soixante trois pieds, trois pouces de face à la rue Mexico, et la même façade à la rue qui fait face à l'îlet Amsterdam et face à la Promenade des Peupliers et rue des Invalides.

2. L'îlet no 112 mesure 253 pieds à la rue Dublin et la même dimension à la rue Vienne, 300 pieds à la Promenade des Peupliers et la même mesure sur la rue des Lapins.

3. L'îlet no. 181 mesure 300 pieds de face sur chacune des rues ci-après. New York, Mexico, Bruxelle et Avenue de Paris.

4. L'îlet no 187 mesure 300 pieds de face sur chacune des rues ci-après, savoir: New York, Mexico, Antonia et St Bernard.

Conditions, comptant.
8 av FRED. BUISSON, shérif

Alexander Grant contre Robert V. M. Kinnell.

COUR DE DISTRICT — En vertu d'un ordre de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres en cette ville, le samedi, le 13 mai prochain, à une heure de relevée.

La propriété mentionnée et décrite au dit ordre de saisie et de vente comme suit, savoir:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Marigny formant l'encoignure des rues Bons Enfans et Bagatelle, mesurant soixante pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur la profondeur de soixante pieds de face à la rue Bagatelle, mesure française, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: comptant.
8 av FRED BUISSON, shériff.

John McDonogh, contre James Dunn h. d. c. l.

COUR DE PAROISSE — En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, samedi, 29 avril prochain, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre situé au faubourg St Marie de cette ville, désigné par le numéro huit, dans l'îlet no 27, sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur général le 27 décembre 1832 et annexé à une vente passée le 27 décembre 1832 pardevant L. T Caire Le dit lot mesurant (mesure américaine) vingt sept pieds et 5½ de pouces de face à la rue Girod, entre les rues du Canal et Perdido, sur quatrevingt dix huit pieds 10 pouces de profondeur, borné d'un côté par les lots no 7, 6, 5, et partie du lot no 4, et de l'autre côté par le lot no 9, dans le fond par le lot no 28.

Conditions de la vente, cinq cents piastres, les intérêts, frais de poursuites et frais du procès comptant, la balance en trois paiemens, égaux de la somme de deux cent cinquante piastres chacun devant échoir respectivement le 4 novembre 1837, 1838 et 1839, la balance s'il s'en trouve une, sera payable comptant.
29 mars FRED BUISSON, Sherif.

The Philadelphia Loan Co. contre Austin Matthews et Frederick Roone.

COUR DE DISTRICT — En vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, à moi adressé, il sera vendu le Lundi, 15 Mai prochain, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en cette ville.

La goëlette Général DeKalb, ses agrès, apparaux, &c, saisie arrêtée dans cette affaire.

Conditions, comptant.
11 av F. BUISSON, shérif

GARDES D'ORLEANS. Attention!!!

Les deux compagnies prendront les armes dimanche, 30 courant, à six heures précises du matin, équipement complet, (havresac plein) tenue d'été.

Par ordre du capitaine.
25 av C. MASSIEU, Sergent major.

P. S. Les membres sont requis d'être ponctuels à l'heure indiquée et d'avoir leurs mousquets en bon état. Cette sortie étant pour un tir à la cible.

EN débarquement du navire Vaillant, 100 caisses de Kirchwasser et 100 caisses d'Absinthe, à vendre par KOHN, DARON & Co.
25 av rue Bienville no 24.

MR HENRY PEYCHAUD donne avis qu'il ne paiera pas, à son échéance, un billet souscrit par lui en date du 10 Février 1837, à six mois, à l'ordre de A A Peychaud, paraphé ne varietur par Louis T Caire, notaire public.

Toute personne qui négociera ce billet, ne sera considérée comme un propriétaire de bonne foi.
26 av — 2

AVIS — A une assemblée des commissaires du Canal du Lac Borgne, la résolution suivante de terminer le mode de paiement des actions a été adoptée:

Résolu que les actionnaires au canal de navigation du Lac Borgne, paieront au moment de souscrire deux piastres par actions comptant et fourniront pour la balance leurs billets comme suit: huit piastres par actions payables en un billet à 90 jours et le reste payable par 10ème de 4 mois en 4 mois, en billets à l'ordre de la compagnie.
19 av — 6 L DUVIGNEAUD, secrétaire.

EN débarquement et à vendre par le soussigné,
20 pipes eau de vie de Cognac,
10 do do fine de Champagne,
32 caisses à fruits à l'eau de vie,
200 do vin rouge,
27 tierçons vinaigre blanc,
25 paniers vin de champagne,
10 boucauds fil à seine et à voile,
25 tierçons vin blanc.
25 av A. ST. GEORGES.

AVIS — On achète les billets de banque de Mississipi, rue de Chartres no 100.
25 av — 27 M. BARNETT. Sr.

UN jeune homme dernièrement arrivé des colonies, désire trouver une place d'économe dans une habitation à sucre; il connaît parfaitement la culture de la canne, et donnera les meilleurs renseignemens. S'adresser au bureau de l'Abeille d'ici à huit jours.
25 avril

AVIS. — Thomas J Spear, a pris le magasin situé à l'encoignure des rues Magasin et Gravier qu'occupait Messrs Jonas Robeson & Co. où il continuera les affaires d'encan et de commission à son propre compte.

N. B. T. J. S. se chargera des ventes d'esclaves et de propriétés foncières. 17 av — 1m

LA société qui existait ci-devant sous la raison de John F. Smith & Co. est à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord. Le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation des affaires de John F. Smith, qui continuera les affaires de commission pour son propre compte.
Signé JOHN F. SMITH,
WILLIAM E. FLORANCE.
Nouvelle-Orléans, 15 avril 1837.
17 av — 1m

ESPRIT DE THERREBENTINE — 25 barils en magasin; Genièvre de Hollande, 30 pipes en magasin; Eau de vie française, 15 pipes de première qualité, à vendre par SAML. THOMSON & Co,
21 av 71, rue du Camp.

CHARLES E GRANT & CO

No. 46, rue de Chartres.

VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES. Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, à mousse, en paille de [illegible] etc.

AVIS — Les soussignés ont l'honneur d'informer respectueusement le public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition de l'établissement d'ébénisterie, située rue Conti no 84, appartenant ci devant aux MM. Poupono et Greffin; ils continueront comme leurs prédécesseurs à fournir tous les ouvrages qui concernent leur métier dans le dernier goût et le plus bref délai. Ils espèrent par leur activité mériter la confiance du public.

N. B. Ils se chargeront de toutes réparations de meubles, ainsi que les installations de magasins.
A. DULIEPVRE.
25 av — 6 F. GALLAUD.

A VENDRE — Par cause de départ — Une jeune négresse créole, âgée de 16 ans, bonne domestique de maison, femme de chambre un peu couturière et gardienne d'enfans, très vive et intelligente et très bon sujet, pleinement garantie. Le propriétaire ne la vend que parce qu'elle ne veut pas quitter le pays. S'adresser no. 126 rue Ste. Anne, près de la rue Bourbon 25 av — 3

POUR ST. LOUIS ET ALTON.

Le bateau à vapeur COLLIER, capitaine Taylor, a la plus grande partie de son chargement à bord, et partira sous peu, pour fret ou passage. S'adresser au capitaine à bord ou à EASTMAN & BROTHERS,
28 av rue de la Vieille Levée no 30.

Pour St Louis & Alton — Le beau bateau à vapeur GEORGE COLLIER, capitaine Taylor, sera prêt à recevoir cargaison mercredi prochain et partira sous peu, pour fret ou passage s'adresser à EASTMAN & BROTHERS.
18 av Rue Vieille Levée, no 30

POUR NEW YORK — Le beau brick de 1ère qualité, fin voilier COMET, capitaine Dickinson, ayant toute sa cargaison engagée, partira sous peu; pour passage seulement s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
28 av 14 rue Bienville.

POUR COWES — Le beau navire CHILI, capitaine Pain, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à L. H GALE
27 av rue de la Commune no 93

POUR LE HAVRE — Le beau navire ISAAC HICKS, capitaine Jordan, peut prendre 300 balles pour compléter son chargement, s'adresser pour fret ou passage à L. H. GALE
27 av rue de la Commune no 93.

POUR LIVERPOOL — Le navire fin voilier GLOBE, capitaine Pirtin, partira sous peu, pour le port ci dessus. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE.
27 av rue de la Commune no 93.

POUR NEW YORK — Le brick paquebot COMET, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Dinkinson, ayant toute sa cargaison engagée partira sous peu, pour le port ci dessus, pour passage seulement, s'adresser à bord vis à vis la rue de Toulouse ou à
27 av S CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR NEW YORK — Le brick fin voilier Al. Denmark, capitaine Delano, désire un chargement de fret. S'adresser pour passage à BAILEY & ABBOTT,
27 av 14 rue Bienville.

POUR NEW-YORK.

Le brick SPY, capitaine Deane, désire 150 barils sur le pont et peut prendre 4 à 5 passagers ayant de bonnes accommodations. S'adresser pour fret ou passage à BAILEY & ABBOTT
27 av 14, rue Bienville

POUR LA HAVANE — Le brick OTRANTO, capitaine Landon, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 26 av R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE — Le beau brick paquebot ST. LOUIS, capitaine Cooper, Smith; partira sous peu, pour le port ci dessus pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
26 av R. GRONING & Co

A FRETER — La goëlette fine voilière W. A. TURNER HAGADAN, capitaine Gasthea, de 600 barils. S'adresser à E. & J. ANDREWS,
26 av rue Gravier no 24

POUR LA HAVANE — La goëlette fine voilière HERO, capitaine Colesworth, désire 200 barils pour compléter son chargement, s'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord ou à 26 av R. GRONING & Co

POUR MATANZAS — La goëlette SABINE, capitaine Tilton, ayant sa cargaison à bord, peut prendre quelques passagers pour le port ci dessus, s'adresser au capitaine à bord ou à 26 av R. GRONING & Co

POUR LIVERPOOL — Le navire AMERICA, capitaine J. Cungham, désire 150 balles de coton pour compléter son chargement, pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le paseau 106 ou à HARRISON, CLEGG & Co,
26 av rue de la Douane

POUR LA HAVANE — Le brick GUSTAVUS, capitaine J J Offarro, a la moitié de sa cargaison engagée, et partira sous peu; pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la rue Suzette ou à
HARRISON, CLEGG & Co
26 av rue de la Douane.

Pour New York — Nouvelle ligne — Paquebot pour lundi 8 mai — Le navire SARATOGA, capitaine Wm Hathaway, partira comme ci dessus. Pour fret ou passage s'adresser vis à vis la Halle aux légumes ou à
25 av FRANKLIN & AMES, 55 rue du Camp

LE navire paquebot ALABAMA, de New York, partira ce soir, lundi à 6 heures, les passagers sont priés d'être à bord à cette heure, vis à vis le marché aux légumes. 24 av

POUR LIVERPOOL — Le navire fin voilier New England, capitaine Swanton partira sous peu. Pour passage s'adresser à L H GALE.
25 av 93, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON — La goëlette doublée et chevillée en cuivre W. A. TURNER, capitaine Johnson, partira dimanche prochain, pour passage seulement s'adresser à E. & J. ANDREWS,
22 av 24 rue Gravier.

POUR NORFOLK & RICHMOND.

Le beau brick Adelaide, capt. Lansing, ayant la moitié de sa cargaison à bord, partira dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à ROBINSON & Co.
22 avril Rue du Camp No 45.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier Criterion, capitaine Farwell partira positivement mardi prochain, pour le port ci dessus et peut prendre 400 barils. Pour fret ou passage de 6 passagers, s'adresser à
22 avril R. GRONING & Co.

POUR PROVIDENCE — Le brick fin voilier SEA BIRD, capitaine Mayberry, peut prendre quelques passagers et partira sous peu de jours, s'adresser à
21 av L H GALE, 93 rue de la Commune.

ON demande un bon navire pour porter 800 à 1,000 barils pour charger de suite pour New York. S'adresser à
J. A. PECK,
21 av 29, rue Bienville.

A FRETER POUR TRIESTE — Le beau navire neuf DILIGENTE, du port de 500 tonneaux. S'adresser à
DUSSAUT FILS aîné,
21 av 77, rue St. Louis.

POUR GALVESTON & HARRISBURG — La goëlette fine voilière MINERVE, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Toulouse, ou à
JAMES REED & Co,
21 av 35, rue Royale.

POUR LE HAVRE — Le navire VANDALIA, capitaine Sprague, ayant toute sa cargaison, allant à bord, partira sous peu; pour passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
20 av 14, rue Bienville.

POUR BALTIMORE — Le bon brick CAZENOVE, capitaine Corey, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
20 av 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL — Le navire fin voilier ANN MARY ANN, capitaine Clark, partira sous peu. S'adresser pour quelques passagers à L. H. GALE.
20 av 93, rue de la Commune.

LE navire paquebot, Montezuma, capt. Mauran, partira positivement dimanche prochain 23 du courant, sans faute. S'adresser pour passage seulement, au bureau du consignée,
L H GALE,
19 avril 93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK — La goëlette MECHANIC, doublée et chevillée en cuivre peut prendre 200 barils ainsi qu'un chargement de pont, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOT,
19 av rue de Bienville no 14.

POUR BOSTON — Le beau brick HORACE, capitaine Fos, partira sous peu pour le port ci dessus, pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
19 avril rue de la Commune no 93

A FRETER — La belle goëlette MINERVE, fine voilière, portant 300 balles et tirant seulement 5 1/2 d'eau. S'adresser à
JAMES REED & Co,
19 av rue Royale no 35.

POUR BORDEAUX — Le navire LOUISIANA, capitaine G. Thore, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira du 1er au 8 mai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
F. SEIGNOURET & Co.
18 av — 18 144, rue Royale.

A LOUER — A dater du 1er. Juin prochain, un petit Magasin, rue de Chartres, entre les rues du Canal et de la Douane, endroit convenable pour y vendre des chapeaux, bottes et souliers. S'adresser à
TOOLE & BARRIERE,
19 av — 3 20, rue de la Douane.

PROSPECTUS

DE

L'Académie Poydras.

DE

La Pointe Coupée.

ETAT DE LA LOUISIANE.

CET établissement, situé à la Fausse Rivière, paroisse Pointe Coupée, et dans un endroit qui ne le cède en rien pour la salubrité, à aucune autre partie de l'Etat, sera ouvert du 1er au 15 de mai prochain.

Les branches d'instruction qui y seront enseignées sont:

Les langues Anglaise et Française, les mathématiques, la Géographie, l'Histoire ancienne et moderne et l'Astronomie.

Les langues anciennes, telles que la langue Latine et la langue Grecque, y feront également partie du cours d'instruction, si les parents le désirent.

Les commissaires de cette institution, choisis par le jury de police de la paroisse Pointe Coupée, parmi les habitants les plus notables et les plus capables de cette paroisse, ayant l'intention de favoriser les personnes dont la fortune est médiocre, ont résolu, dans une assemblée tenue par eux à cet effet, que le prix de la pension et celui de l'instruction, payés par quartier et d'avance, seraient limités à $100 pour le premier et 60 pour le second.

Les fournitures classiques, telles que livres, papier, encre, plumes &c. ainsi que le blanchissage, seront à la charge des parents des élèves.

Chaque pensionnaire sera pourvu de son lit garni de 3 paires de draps, d'une paire de couverture de laine, de deux moustiquaires, d'un traversin, d'un oreiller, de deux taies d'oreiller, de six serviettes, d'un vase de nuit, d'une cuvette et d'un pot à eau. 24 av

DIX Piastres de Récompense — La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque donnera des renseignements servant à découvrir celui qui a volé le canot du brick Comet, hier dans l'après midi, le long du bord. Ledit canot est de 18 pieds de long peint en noir avec une ligne blanche étroite à fleur d'eau, noir en dedans et ayant des marques qu'on a servi à peindre le navire &c. S'adresser à bord du brick ou à
22 av 3 CUCULLU, LAPEYRE & Co.

AVIS — La société de Thomas Barrett & Co., est dissoute. Thomas Barrett, le plus ancien associé de la maison est chargé de la liquidation et fera usage du nom pour cet effet.
Nouvelle Orléans, le 20 avril 1837.
THOMAS BARRETT,
JAMES B HULLEN,
LUCIEN HERMANN.
21 avril — 6

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et ses pratiques que devant partir pour France, il se chargera de tous les ordres que l'on voudra bien lui confier — Il prie ceux qui voudraient lui donner des commandes d'habit, de vouloir bien passer chez lui pour donner leurs mesures.
LOUIS A. BARBARIN,
10 mars Rue de Chartres, No. 103

ON demande des billets de banque de Mississippi [illegible] Grand Gulf ou Vicksburg. S'adresser au no 27, rue Gravier, l'entrée [illegible]
[illegible] J K MEAD,

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi prochain, 29 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra, 42 rouleaux cordages d'emballage, avarié. 28 avril

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mercredi prochain, 3 de mai, à 10 heures du matin.
Un bel assortiment de linge fait, d'été. 28 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi, 29 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue Toulouse entre les rues Bourgogne et Remparts.
Un grand assortiment de vin en barriques et en caisses, de différents crus; eau de vie; vin blanc etc.
Conditions à la vente. 28 av

PAR BACH & CALHOUN.

IL sera vendu, lundi 1er mai 1837, à 11 heures, au magasin no 11 rue Royale, près la rue du Canal un assortiment complet de meubles français, et américains, savoir: sofas en acajou, chaises, tables, bois de lits &c.
Conditions avantageuses 28 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, aujourd'hui, 28 du courant, à 11 heures du matin, sans réserve aux nos 4 et 5 rue Royal une quantité d'objets de fantaisie et de luxe 28 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi, 29 du courant, à 10 heures du matin, sans réserve, à son magasin d'encan; 1 tierçon de riz, 10 pipes eau de vie du pays, 20 barils do; 10 rhum blanc, 10 do genièvre etc. 28 av

PAR BACH & CALHOUN.

IL sera vendu, samedi, 29 avril 1837, à midi, à la bourse au coin des rues St Louis et Chartres.
L'esclave Sarah, négresse âgée de 32 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière, garantie contre les maladies et vices prévus par la loi.
Conditions comptant. 27 av

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente renvoyée.

SAMEDI prochain, 29 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, au faubourg Ste Marie, entre la Presse à Coton et la rue Delor, il sera vendu une quantité de planches, de cyprès pin, niveau de bardeaux bois de construction etc., en lot convenable pour les acheteurs.
Conditions à la vente. 27 av

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu, vendredi, 28 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse no 50 pour compte de qui il appartiendra, une malle mon hors battue, importée et avariée à bord du navire Perdonnet.

DE PLUS,

1 balle toile à draps,
2 caisses toile grise,
1 caisse ouvré,
1 balle coutil etc etc. 27 av

PAR J. LECARPENTIER.

Vente pour cause de départ.

IL sera vendu, le mardi, 2 mai, à 10 heures précises du matin, rue St Philippe, entre Condé et Levée.
Divers meubles, argenterie, pendules et autres objets de ménage; ustensiles de cuisine &c. 27 av — 4

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI 28 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 50,
Sans réserve pour clore un compte.
Une facture de superbes broderies au passé, consistant en cols passés pour enfans, corsets garnitures, mousseline et batiste, fichus mousselines garnis de rubans, cols [illegible] garnis de dentelle à fil, pélerine garnis de dentelles et rubans, cols doubles, garnis de rubans, tabliers batiste à bavette, pèlerines de mousseline, fichus dito à col garni de rubans, guimpes mousselines garnies, manchettes batiste garnies de dentelles, chemisettes batiste garnies, corsets jaconats garnis passés, robes mousselines fond semés, &c.
26 avril.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 29 du courant, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, à midi.
Six superbes terrains situés dans le carré de la ville, faisant face à l'Ilot et des Mon[illegible] et au fleuve dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Gallatin, Barracks et Levée, le tout entouré en planches et conformément au plan qui est maintenant exposé à la Bourse.
La propriété sera vendue en bloc.
Conditions: L'acquéreur prendra le lieu et place du vendeur pour le paiement de $22,772 soc payables en 20 ans à dater de 26 juillet 1837, en payant à la corporation un intérêt de 6 pour cent sur ladite somme par 29 solde de $7,7,12, chaque payable tous les 6 mois jusqu'à 20 années. Le premier bon échu le 26 janvier 1834 et le dernier le 26 janvier 1856 à laquelle époque l'acquéreur paiera à la corporation le bon souscrit par le vendeur de $22,372. [illegible] et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Actes de vente chez A. Mazureau, Esq not public aux frais de l'acquéreur 26 av

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu, le samedi, 6 mai, à quatre heures de l'après midi, rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse, en date du 21 avril courant, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu dame Marthe Macarty, décédée veuve F. R. Gomez de Montreuil, consistant en tables, chaises, pendules, 1 voiture 1 cheval etc.
Conditions comptant. 26 av — 4

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, jeudi, 27 du courant, à la Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à midi.
20 beaux esclaves de l'Etat de la Virginie.
Conditions à la vente. 26 av

PAR J LE CARPENTIER.

IL sera vendu, Samedi 29 Avril, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,
Deux belles Couvertures françaises de trois points, importées et avariées à bord de la barque Constellation, capt Sampson, venant de Marseille.
25 avril.

PAR B. BOUNY.

IL sera vendu, vendredi, 5 mai 1837, à midi précis à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à la folle enchère de M. Emile Gardette qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 13 janvier 1837.
6 terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les nos 11, 12, 13, 24, 25 et 26 de l'îlet 220, conformément à un plan dressé par Voiquin architecte.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets datés 13 janvier 1837, endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente se passera pardevant J. Cuvillier not. pub 25 av — 5

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI, 27 du courant, il sera vendu, à 5 heures après midi, dans la rue St Philippe, entre les rues Condé et Royale, 20 carrés ardoises comtesse 20 sur 10; 60 do petites do 18 sur 9; 13 do Ladies 16 sur 8
Conditions comptant 25 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 27 du courant, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis. La négresse nommée Julienne, âgée de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse et domestique, avec son enfant Charlotte, âgée de 4 mois, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. 25 av

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI, 17 mai prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 4 avril courant, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à midi précis, l'esclave Hannah, dépendant de la succession de feu Jean Rivière.
Conditions: Un tiers comptant, la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur chez Octave de Armas, not. public. 12 av

PAR ISAAC L. McCOY ET MOSSY & GARIDEL.

SAMEDI, 29 du courant, à 11 heures, à la Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, il sera vendu, CENT-DEUX ESCLAVES, provenant de l'habitation de MM Corbin & Rawle, près de cette ville, consistant en nègres de champs, ouvriers et domestiques de maison. Ces esclaves forment le plus beau lot qui se soit vendu à la Nouvelle Orléans; ils sont acclimatés ou natifs du pays. Un catalogue de leurs noms, de leurs âges et de leurs talens sera publié avant la vente.
CONDITIONS: Huit et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et portant hypothèque. Ces billets porteront intérêt de dix pour cent par an en cas de non paiement à leurs maturités.
22 avril — 9

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le samedi 29 avril à midi précis, à la bourse au coin des rues Chartres et St Louis et à la folle enchère de M. Manuel Elliot qui n'a pas rempli les conditions de la vente d'un terrain acheté par lui le 25 février dernier et portant le No. 23 de l'ilet No. 53 dans le nouveau faubourg Marigny.
Conditions: — Un cinquième comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans à partir du 25 février dernier en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente se passera chez L T Caire, notaire aux frais de l'acquéreur. 19 av — 10

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera positivement vendu le lundi, 1er. mai, à l'Arcade de Banks, faubourg Ste. Marie, à l'heure de midi, à la folle enchère de Mr R. Le Lawrence, qui n'a pas rempli les conditions de la vente de 4 Terrains achetés par lui et portant les nos. 8, 13, 18 et 19, situés dans la ville de Lafayette, ayant chacun plus de 30 pieds de face et au-dessous de 120 pieds de profondeur.
Conditions: Un cinquième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, à partir du 24 Février dernier, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente chez L. T. Caire, aux frais des acquéreurs. 19 av — 11

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, vendredi 28 d'Avril, à midi, à la Bourse à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à la folle enchère de M. J. W. Schoemburgh, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 6 de mars courant, par M. Barnett Sr. encanteur, la propriété ci-après désignée d'après un plan fait par John Schreiber, en date du 30 mai 1836, déposé dans le bureau de M. W.Y. Lewis not. pub.
Un Lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, situé dans le faubourg Annonciation, dans l'ilet, limité par les rues Nouvelle-Levée, St. James, Tchapitoulas et le Marché, le dit lot a 30 pieds 9 p. 8 l. de face sur la rue Tchapitoulas, sur 127 pieds, 10 p. et 5 lignes de profondeur.
Conditions — 1-3 comptant, et l'acquéreur assumera le paiement de deux billets, le 1er. de [illegible] somme de $914 54 payable au mars 1838 et le second de la somme de $837 32 payable le 30 d'avril 1839. La balance à un et deux ans en date du 6 mars 1837, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente, pardevant M. W. Y. Lewis, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 24 mars — 30

AVIS.

BUREAU DU COLLECTEUR.

Nouvelle Orléans, 21 avril 1837.

AYANT été nommé agent du bureau des Patentes de la ville de Washington. Avis est donné aux personnes qui pourraient avoir des affaires avec ce département, qu'elles pourront obtenir toutes informations à ce sujet, en s'adressant à mon bureau.
JAS. W. BREEDLOVE,
22 av 27 Agent du bureau des patentes.

NOTICE.

Collector's Office,

New Orleans, April 21, 1837.

HAVING been appointed Agent for the Patent Office at Washington City, I beg to inform all persons who may have business in that department that they may obtain information in relation to the same, by applying at my office.
JAS. W. BREEDLOVE,
avril 22 Agent for Patent office.

LILLY & FERGUSON — Peintres d'enseigne et de [illegible] rue de la Douane no 76. [illegible]

AVIS — [illegible] 230 de 9 actions de [illegible] d'assurance de [illegible] ont été perdu ou [illegible] 90 jours après la date [illegible] renouvellement de [illegible]
[illegible] ED. GOTTSCHALK